

COURRIER

Heureusement que la boîte à lettres du GRES n'a pas été plus remplie que d'ordinaire car le responsable du courrier n'avait que peu de temps à consacrer à la rubrique pour ce numéro 8.

Signalons toutefois 2 lettres :

La première nous est envoyée par notre collègue du *LEGTA de ST LO Thère*, *Bénédicte GIMER*, qui nous demande des informations, des documents, des exemples d'utilisation des **cartes de contrôle EWMA** (cartes de contrôle à moyennes mobiles avec pondération exponentielle). Elle dispose déjà de la norme AFNOR NFX-06-031-3 mais elle souhaiterait avoir des titres d'ouvrages ou de documents, des exemples d'utilisation etc...

A notre grande honte, nous n'avons pas encore pu lui fournir de renseignements intéressants sur ce type de carte de contrôle. Même des recherches sur Internet en utilisant plusieurs moteurs de recherche ne nous ont pas permis de lui donner satisfaction. Nous faisons donc appel aux nombreux lecteurs du bulletin de France et d'Amérique (*en effet en plus de nos collègues des Antilles qui reçoivent régulièrement le bulletin du GRES, nous sommes en relation avec l'Association Mathématique du Québec qui reçoit et apprécie -c'est la responsable qui nous l'a écrit- notre bulletin en échange du bulletin de l'AMQ que nous tenons à votre disposition*) : si vous avez des informations sur ces cartes de contrôle EWMA contactez-nous* ou contactez directement Bénédicte GIMER.

Je profite de cette occasion pour signaler à tous les professeurs de Mathématiques l'ouverture, dernièrement, d'une **conférence, sur la messagerie Educagri, à destination des professeurs de Mathématiques-Informatique**. Chaque enseignant de Mathématiques de l'enseignement agricole public peut demander (par l'intermédiaire du Délégué Régional Informatique) à se faire ouvrir une boîte à lettre électronique et à être inscrit à la conférence qui est en fait un forum où chacun peut poser des questions, répondre à des questions, exprimer ses états d'âme quant à la Mathématique, l'Informatique, leur enseignement ...

Inscrivez-vous si ce n'est déjà fait !

La deuxième contribution épistolaire nous vient d'un soit disant lecteur qui souhaite rester âne à Nîmes. *Alors moi je dis* qu'il donne son nom !, c'est facile de mettre le feu et de ne laisser aucune trace, même pas un briquet (*sauf peut être quand il s'agit de paillotes !*).

Ce soit disant lecteur donc nous envoie le texte d'un exercice qu'il a trouvé dans un manuel scolaire*. Il a utilisé cet exercice avec ses étudiants de BTS pour leur faire comprendre la différence entre corrélation (ou co-relation) et causalité. Nous vous livrons cet énoncé et ne doutons pas de l'utilisation pertinente que vous en ferez pour illustrer les abus du "**post hoc, ergo propter hoc**" (*pages rouges du Petit Larousse illustré : A la suite de cela, donc à cause de cela*).

On donne les deux chroniques suivantes:

* Vous pouvez écrire, à Jean PRADIN, LEGTA MOULINS NEUVILLE, 03000 NEUVY
ou à Jean FAGES, ENFA, B.P. 87, 31326 CASTANET - TOLOSAN
ou à tout membre du groupe dans son établissement.

* STATISTIQUE de J. LAMAT collection Techniques et Vulgarisation 1968 p. 213

Années	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Postes de radio (pour 10000 habit.)	14	20	23	25	27	31	36	46	55	63	70	76	81
Nombre de maladies mentales pour 1000 habitants	8	8	9	10	11	11	12	16	18	19	20	21	22

Calculez le coefficient de corrélation linéaire.
Peut-on en induire une relation causale ?

Vous trouverez d'autres exemples de corrélation pour lesquelles des conclusions hâtives seraient malheureuses dans l'ouvrage :

LES STATISTIQUES Une nouvelle approche
Donald H. Sanders et François Allard
Mc Graw Hill
p.37

Je vous transcris, pour finir, la définition du mot corrélation du *Petit Larousse illustré* :

"Dépendance réciproque de deux phénomènes qui varient simultanément, qui sont fonction l'un de l'autre, qui évoquent ou manifestent un lien de cause à effet."

- - - - -